

# BRUYERE Léon François Joseph

Né le 20.12.1857 à Bermeries (Nord), fils de Charles Joseph BRUYERE et de Catherine Joseph MATHIEU.

Marié le 06.11.1886 à Gommegnies (Nord) avec Marie Adolphina WIBAIL, d'où :

♂ Léon Auguste né en 1887

♀ Léa Marie née en 1892

♂ Nicolas Albert né en 1895

♂ Léon Camille né en 1898

♀ Yvonne Marie née en 1901

♀ Jeanne Marie née en 1904

♂ Maxime né en 1907

## ***Service militaire***

Recrutement d'Avesnes (Nord), classe 1877, matricule n° 1505.

Il réside, le jour du Conseil de Révision, à Gommegnies.

Signalement : cheveux et sourcils bruns, yeux gris-bleu, front bas, nez aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage ovale. Taille 1,66 m. Degré d'instruction 3.

Culte catholique. Journalier.

Il est dispensé de service car fils aîné de veuve.

Il est affecté à la réserve de l'armée active le 01.07.1883.

N'ayant pas eu de formation militaire, il aurait cependant effectué des périodes d'exercice dans le 84<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (R.I.) dit Régiment d'Avesnes en 1884, 1886, 1887.

Le 01.07.1887 il est affecté au 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale (R.I.T.), 1<sup>er</sup> Bataillon, 2<sup>e</sup> Compagnie. Puis c'est la réserve de l'Armée Territoriale le 01.11.1897.

Enfin, Léon BRUYERE est libéré définitivement du service militaire le 01.11.1903.

## ***Guerre 14-18***

Bien qu'âgé et resté en « pays envahi », Léon BRUYERE est impliqué dans la guerre.

Lors des combats de libération du Quesnoy (Nord) et de sa région, les 4 et 5 novembre 1918, par les Troupes Britanniques<sup>1</sup>, il est blessé. Evacué par les soldats alliés, il est hospitalisé à l'Hôpital d'Abbeville. Il y décède le 11 décembre des suites de ses blessures.

Il est inhumé le 14 décembre dans une fosse commune du cimetière de La Chapelle d'Abbeville, à proximité du Carré militaire des soldats du Commonwealth.

Après l'Armistice, ses trois fils Camille, Albert et Auguste se mettent à la recherche de leur père, ne sachant pas s'il est en vie, ou mort. Ils apprennent son décès lorsque celui-ci est transcrit à Gommegnies, le 05.06.1920. Ils se rendent alors à Abbeville, ayant le désir de faire rapatrier sa dépouille, mais le corps de Léon BRUYERE, ne peut être transféré, ayant été inhumé dans une fosse commune.

Son nom figure sur une stèle dans le cimetière d'Abbeville. Il est également gravé sur le Monument aux Morts de Gommegnies, avec la mention « victime civile ».

---

<sup>1</sup> Probablement des Ecosais.



Monument de Gommegnies



Détail du Monument aux Morts  
Victimes civiles – BRUYERE Léon

Bernard BRUYERE (AGFH n° 2056)

-----00000-----